

# CERADESI NEWS

LA RECHERCHE-ACTION POUR DEVELOPPER

Bulletin N° : 03



**CERADESI, un centre de référence acteur d'une citoyenneté responsable pour que personne ne soit laissée pour compte**



## CERADESI

Le Centre d'Études et de Recherche Action pour le Développement Economique et Social Intégré (CERADESI) est un Centre d'expertise, d'appui-conseil et d'accompagnement de l'Etat, des Collectivités territoriales (CT) et des Organisations de la société civile (OSC). C'est un incubateur de méthodes et d'outils d'appui à la gouvernance économique et à la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.

Mission et objectifs du CERADESI.

## Notre mission

Le CERADESI se donne pour mission de promouvoir la bonne gouvernance économique et financière à travers une meilleure gestion des ressources publiques par le développement et la valorisation de la recherche, des études ainsi que la mise en œuvre de pratiques novatrices sur la gestion budgétaire, la protection sociale et les droits humains.

## Nos objectifs :

- Promouvoir la défense des droits de la personne, l'Etat de droit et la promotion des principes de bonne gouvernance au niveau local, national et africain y compris l'équité homme/femme ;
- Contribuer à l'éveil des consciences afin d'influencer les dynamiques du développement démocratique ;
- Promouvoir une protection sociale sensible aux besoins des populations les plus défavorisées ;
- Développer une expertise locale pertinente sur les questions liées aux finances publiques et à la protection sociale ;
- Conduire des plaidoyers de haut niveau pour la prise en compte des préoccupations des populations défavorisées dans les politiques publiques et les budgets à tous les niveaux ;
- Améliorer la transparence et la redevabilité pour une gestion efficace et efficiente des ressources publiques (Etat, Collectivité territoriale décentralisées, Organisations de la société civile) ;
- Formuler des avis pour les décideurs politiques et les organisations de la société civile sur la pertinence des choix de politiques publiques.

## Gouvernance locale : Le CERADESI dresse un premier bilan du Programme d'appui au renforcement de la redevabilité sociale et de la veille citoyenne

*Le Centre d'études et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI), a organisé ce jeudi 12 août 2021 un atelier pour présenter le bilan de la mise en œuvre de la première phase du Programme d'appui au renforcement de la redevabilité sociale et de la veille citoyenne en faveur de l'accès aux services sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso (PARRC). Cet atelier, qui s'est tenu à Ouagadougou, a connu la participation des maires des communes concernées et des points focaux des comités communaux de veille citoyenne créés dans le cadre du projet.*



*Le présidium de la rencontre composé du représentant du conseil de l'administration au milieu, du représentant de l'UNICEF à droite et de la responsable genre et développement à gauche*

Financé et accompagné par L'UNICEF, le projet « PARRC » est un projet mis en œuvre dans 20 communes du Burkina Faso et concerne 8 régions et 11 provinces. Il a pour but de contribuer au renforcement de la gouvernance locale (politique, économique et financière) et à l'ancrage de la démocratie participative, fondement d'un développement participatif et inclusif. L'implémentation du projet PARRC a été planifiée sur deux phases. La première couvre la période de juin 2020 à septembre 2021 et la seconde est prévue pour la période d'octobre 2021 à décembre 2022.

Pour Moussa Sissao, membre du conseil d'administration du CERADESI, le comité est satisfait de cette première phase du projet car, selon lui, ils ont pu réaliser plus de 90% des activités qui avaient été prévues. Cependant, il se dit conscient du fait que les partenaires peuvent avoir d'autres avis, qui sont à prendre en compte et qui permettront d'améliorer ou



**Moussa Sissao : « Nous allons encore donner le meilleur pour la phase 2 du projet »**

d'atteindre plus facilement les mêmes résultats dans le futur. « Une chose est d'atteindre les résultats, mais les difficultés éventuelles

## Nos principes

Le Centre est régi par des principes, des valeurs fondées sur **l'objectivité, l'impartialité et l'indépendance.**

C'est une structure indépendante des différents pouvoirs, partis politiques, groupes d'intérêt et forces sociales de quelque nature que ce soit. Les actions et interventions de l'Association sont impartiales et non partisans, et ses critiques objectives, équilibrées et constructives.

## PROJET PAARC

Le « Programme d'Appui au Renforcement de la Redevabilité Sociale et de la Veille Citoyenne en faveur de l'accès au Service Sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso (PARRC) » est un projet initié et mise en œuvre par le Centre d'Études et de Recherche Action pour le Développement Economique et Social Intégré (CERADESI). Ce projet est financé par l'UNICEF Burkina pour une période de 18 mois.

## OBJECTIFS DU PROJET

Contribuer au renforcement de la veille citoyenne individuelle et /ou collective à l'effet d'améliorer le rendement qualitatif et quantitatif des services sociaux de base via des dépenses publiques participatives, inclusives et équitables.

Spécifiquement le projet entend :

- Asseoir une culture de redevabilité et de responsabilité sociale qui amène les autorités locales à formuler en étroite collaboration avec les citoyens, des budgets participatifs et consensuels, à les exécuter efficacement et de manière efficiente, et à rendre compte de leur gestion ;
- Accompagner techniquement les acteurs (autorités, élus et OSC) au niveau local pour des services sociaux de base de qualité et pour une société civile outillée et active ;
- Contribuer à réduire les formes d'inégalité, d'injustices sociales en matière de droits des femmes et des enfants et des personnes vulnérables dans les secteurs concernés ;
- Contribuer à assurer la production et la disponibilité d'informations sanitaires/nutritionnelles de qualité à tous les niveaux, à renforcer l'utilisation de l'information sanitaire/nutritionnelle dans la prise de décisions et à améliorer l'utilisation des services sanitaires/nutritionnels par les populations ;
- Capitaliser l'expérience du projet pour servir de

qui se sont posées pourront être amoindries en prenant en compte un certain nombre d'avis des partenaires, raison pour laquelle aujourd'hui nous sommes là pour leur présenter le bilan », a-t-il confié.

Dans son allocution, Moussa Sissao a rappelé que l'article 14 de la loi fondamentale du Burkina Faso dispose que : « les richesses et les ressources naturelles appartiennent au peuple ». Cette loi précise que les richesses et ressources sont utilisées pour améliorer les conditions de vie du peuple. Il a traduit la reconnaissance de tout le personnel de CERADESI à l'UNICEF et à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation du projet.

M. Sissao a adressé ses félicitations et encouragements à l'équipe du CERADESI qui n'a ménagé aucun effort pour marquer sa disponibilité à agir.



**Francis Oubda, représentant UNICEF au micro des journalistes**

Le représentant de l'UNICEF, Francis OUBDA a confié que l'UNICEF soutient, depuis 2013, la mise en œuvre de mécanisme de renforcement de la veille citoyenne et du contrôle citoyen de redevabilité sociale au niveau des collectivités. C'est donc dans ce sens qu'ils travaillent avec des organisations de la société civile qui œuvrent dans le domaine de la gouvernance locale et dans le domaine de la promotion de la bonne gouvernance de façon générale.

« L'objectif de l'UNICEF est de travailler d'abord au renforcement des capacités locales, faire en sorte que les collectivités territoriales puissent bénéficier des capacités nécessaires pour assurer leurs rôles, qui est le développement local et inclusif », a-t-il dit. Il affirme que l'UNICEF a suivi de bout en bout la mise en œuvre du projet depuis le début et qu'elle est satisfaite de ce qui a été déjà réalisé par le CERADESI qui, d'après lui, a pu jouer pleinement son rôle dans le sens de la bonne gouvernance.

Pour rappel, Le CERADESI se donne pour mission de promouvoir la bonne gouvernance économique et financière à travers une meilleure gestion des ressources publiques par le développement et la valorisation de la recherche, des études ainsi que la mise en œuvre de pratiques novatrices sur la gestion budgétaire, la protection sociale et les droits humains.

**Patricia COULIBALY (stagiaire)**  
Lefaso.net

<https://lefaso.net/spip.php?article106839>

cas d'école - capitaliser les résultats et les leçons tirées du projet et de mener des actions effectives de plaidoyer à l'endroit des ministères et des partenaires clé sur la base des évidences produites.

### RESULTAT ATTENDU DU PROJET

Ils sont au nombre de quatre (04) :

- D'ici à la fin du projet, les autorités locales organisent de concert avec la société civile les débats d'orientations budgétaires, mettent en place des mécanismes de reddition des comptes et gèrent les ressources locales de manière efficace et efficiente faveur des enfants (filles/garçons), femmes et personnes vulnérables
- D'ici à la fin du projet, les organisations locales de la société civile développent de manière autonome des initiatives de veille et de contrôle citoyen dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement et de la nutrition.
- D'ici à la fin du projet, des informations sanitaires/nutritionnelles de qualité sont produits et rendues publiques et aident à la prise de décisions améliorant ainsi l'utilisation des services sanitaires/ nutritionnels par les populations
- D'ici à la fin du projet, des informations sanitaires/nutritionnelles de qualité sont produits et rendues publiques et aident à la prise de décisions améliorant ainsi l'utilisation des services sanitaires/ nutritionnels par les populations

## Projet PARRC : le CERADESI renforce les capacités des élus locaux pour plus d'efficacité dans la gouvernance locale.

Le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI) a entamé ce dimanche 12 septembre 2021 une mission de renforcement de capacités des élus locaux de 20 communes. Cette formation a porté sur le rôle de l'élu local dans le processus budgétaire et les techniques de reddition des comptes. Prévues pour deux journées, elle permettra, à au moins 300 élus locaux de voir leurs compétences renforcées.



Les élus de Djigouèra et Toussiana réunis à Orodara pour la présente formation

L'avènement de la décentralisation, consacré par le Code général des collectivités territoriales, a jeté les jalons du dévelop-



Les élus de Boudry et Mogtédo réunis à Zorgho pour formation

pement local avec à la clé, la responsabilisation de tous les acteurs de la gouvernance locale. La gouvernance locale est la capacité des collectivités territoriales à construire et soutenir une société durable. Elle permet une meilleure prise en compte des besoins des populations locales dans les projets de développement et surtout dans la fourniture de biens et de services durables et accessibles. Le dialogue entre tous les acteurs doit être privilégié et la recherche du consensus dans les prises de décisions doit constituer une règle fondamentale. Ainsi, la décentralisation nécessite que les populations (hommes et femmes) prennent conscience de leurs rôles et responsabilités,

s'engagent et acceptent de travailler ensemble pour développer leur localité en respectant les principes de bonne gouvernance. Cependant depuis plus d'une décennie de mise en œuvre, malgré les réelles opportunités de participation des populations et des Organisations de la société civile (OSC) à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de développement qu'offre cette logique de décentralisation, les collectivités territoriales n'arrivent toujours pas à mobiliser toutes les ressources (humaines et financières surtout) pour impulser un développement participatif centré sur la satisfaction des besoins essentiels et prioritaires des populations. Ce déficit de participation des citoyens dans la gestion publique

aussi bien au niveau national que local réduit l'efficacité des actions et entrave la durabilité des résultats, et partant handicape l'atteinte des objectifs de développement notamment pour les plus pauvres.

C'est pourquoi le CERADESI, dans sa volonté de promouvoir un développement économique et social où personne n'est laissée pour compte, a intégré la composante "redevabilité et transparence dans les dépenses publiques de santé, d'éducation, de nutrition et d'eau hygiène et assainissement" dans la



mise en œuvre du projet PARRC (Programme d'appui au renforcement de la veille citoyenne et de la redevabilité sociale en faveur de l'accès aux services sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso). A travers cette composante, CERADESI entend impulser une culture de redevabilité et de responsabilité sociale qui amène les autorités locales à formuler en étroite collaboration avec les citoyens, des budgets participatifs et consensuels, à les exécuter efficacement et de manière efficiente, et à rendre compte de leur gestion.

Pour y parvenir, le Centre a entamé ce dimanche 12 septembre 2021 une mission de renforcement de capacités des élus locaux des 20 communes concernées par le projet PARRC. Cette formation a porté sur le rôle de l'élu local dans le processus budgétaire et les techniques de reddition des comptes. Elle a concerné les Maires des communes, les conseillers municipaux, les Secrétaires généraux de communes et les membres des commissions des affaires

**Adama COULIBALY, Chargé du projet PARRC au cours de la formation des élus locaux**

économiques et financières. Au total, c'est 15 participants par communes dont un cumule de 300 élus locaux qui, pendant deux jours, ont été formés. Au sortir de cette formation ces élus devront avoir plus d'outils pour une gouvernance plus transparente, une redevabilité sociale plus accrue et une participation citoyenne plus massive. En attendant de constater le changement sur le terrain, les participants expriment leurs satisfactions. « En terme de contenu, je pense que cette formation est très riche. Ce qui va nous permettre d'améliorer notre façon de voir les choses et de pouvoir mieux jouer notre partition en tant qu'élu local... Nous sommes désormais plus éclairés sur le rôle de l'élu local, notamment celui qu'il doit jouer tout au long du processus de l'élaboration du budget, sur le suivi contrôle de l'exécution du budget et sur l'action du maire. Nous pourrions ainsi traduire ces compétences théoriques en compétences pratiques et faire de la reddition des comptes une réalité plus accrue. »,

s'exprime M. KAMBOU Kopara, 1er adjoint au Maire de la commune de Iolonioro. Et le Maire de la commune de Toussiana renchérit en ces termes : « C'est une grande joie pour moi d'avoir participé à cette formation. Et je commence par féliciter le CERADESI pour cette initiative. Elle permet à l'ensemble des élus de mieux maîtriser leur rôle afin de pouvoir mieux s'impliquer dans le développement de la collectivité... ». En rappel, le Programme d'appui au renforcement de la veille citoyenne et de la redevabilité sociale en faveur de l'accès aux services est financé par le Fond des nations unies pour l'enfance (UNICEF Burkina), et mise en œuvre dans les communes de Djigouèra, Toussiana, Bondigui, Iolonioro, Toma, Gossina, Godyr, Pella, Sourgou, Zawara, Absouya, Ourgou-manega, Boudry, Mogtédo, Pissila, Bissiga, Niaogho, Zabré, Guiaro et Ziou.

## La contribution des CCVC dans la qualité de l'éducation de base au Burkina Faso

*Le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI), comme l'indique son nom a choisi d'entreprendre des actions en faveur du développement social et économique. Au nombre de ses priorités figure les secteurs sociaux de base dont l'éducation. À travers les comités communaux de veille citoyenne (CCVC) créés dans vingt communes du pays, le CERADESI par la formation, la sensibilisation et la veille citoyenne, ... essaie d'apporter sa contribution à l'édifice d'une éducation de qualité.*



*Les élèves du CM2 de la commune de Bondougui pendant un examen blanc organisé par le CCVC*

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde », dixit Nelson Mandela. Si l'on convient de toute l'importance et la place de l'éducation dans le devenir d'une Nation, force est de reconnaître que le tout commence à la base. Perçue comme l'ensemble des activités éducatives qui vise à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux, l'éducation de base est un facteur essentiel dans le processus de développement d'un pays.

Dans un pays comme le Burkina-Faso, il est encore plus que jamais nécessaire de mettre l'accent sur l'éducation de base afin de jeter les jalons d'un développement futur et durable. En effet, bien que la Loi no 013/AN portant loi d'orientation de l'éducation stipule l'obligation pour tous les enfants de 6 ans à 16 ans à l'enseignement de base, nombreux sont ces enfants qui n'ont pas accès à l'éducation ou qui quittent

les bancs faute de conditions inadéquates.

Sachant que l'éducation est l'un des investissements les plus importants qu'un pays puisse faire pour son avenir, la Coalition nationale pour l'éducation pour tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF), une organisation de la société civile composée de 55 organisations membres, dans son rapport annuel 2019-2020, a fait ressortir les manquements du gouvernement sur l'éducation. En effet, malgré l'augmentation constante du budget de l'éducation, les indicateurs du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), qui sont pris en compte par le PSEF, peinent à être atteints. En 2020, seulement environ 6% du budget a été alloué aux investissements.

Parmi les facteurs qui freinent l'atteinte des objectifs de l'éducation, on peut également mentionner le déficit en matière d'infrastructure. En plus des écoles sous-paillote enregistrées,

certaines localités peinent à avoir un cadre idéal pour l'apprentissage des enfants. Cette insuffisance constitue l'une des raisons du faible taux de l'éducation de base.

Aussi, nul besoin de rappeler que la cantine scolaire qui est un service fourni par la plupart des écoles et intégrée dans le fonctionnement de l'école, contribue non seulement à la nutrition et l'alimentation mais aussi au maintien de l'enfant et à sa concentration à l'école. Ce point vital est essentiel dans la mise en œuvre d'une éducation de base saine et gratifiante. Malheureusement l'on constate un déficit, ou même un manque dans le processus de ravitaillement des vivres dans les écoles et surtout celles situées dans les encablures du pays. Les statistiques du ministère en charge de l'éducation indiquent que le taux de rendement scolaire est passé de 62,6% en 2012 à 74,61% en 2015 dans les écoles primaires disposant

d'une cantine. Le taux moyen de réussite au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) est de 68% dans ces écoles, contre 59% dans les écoles sans cantine. Des statistiques qui montre que la cantine scolaire booste l'éducation et encourage la scolarisation.

Malgré les efforts consentis par le gouvernement, nombre d'enfants dans les zones rurales sont toujours sans éducation ou peine à bénéficier d'un cadre adéquat pour apprendre. D'où la nécessité pour tous les acteurs, notamment les citoyens de s'impliquer davantage en prenant la question de l'éducation à bras-le-corps.

La mise en place des Comités communaux de veille citoyenne (CCVC) dans le cadre du "Programme d'appui au renforcement de la veille citoyenne et de la redevabilité sociale en faveur de l'accès aux services sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso", par le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré, trouve tout son sens dans ce contexte. En effet depuis la création et le renforcement des capacités de ces comités, ils pratiquent la veille citoyenne sur les affaires courantes de la vie de leur commune et apportent leurs contribu-



Suivi d'une école en construction par les membres des CCVC dans la commune de Guiaro

tions pour le développement économique et social. Issue des différentes sensibilités dont celui de l'éducatif, les membres des CCVC ont un regard particulier sur le fonctionnement de l'éducation de base dans les communes. Suivi des travaux de réalisation des infrastructures scolaires, suivi de la qualité des vivres et fournitures distribués aux élèves, plaidoyer pour l'obtention de meilleures conditions d'apprentissage, ... sont entre autres quelques

actions menées au quotidien par ses comités pour améliorer la qualité de l'éducation de base dans les communes.

Du reste, chaque acteur, les gouvernants en premiers, sont invités à redoubler d'efforts afin d'offrir une éducation de qualité inclusive à l'ensemble des enfants aux Burkina Faso, si l'on veut avoir une ressource humaine qualifiée à même de porter haut le développement de notre nation.

## Atelier national de plaidoyer

Le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI) a participé ce mercredi 22 et jeudi 23 septembre à l'atelier national de plaidoyer en faveur des secteurs sociaux de bases, organisé par le LABORATOIRE CITOYENNETÉ.



A l'occasion, CERADESI a été invité à partager son expérience dans la mise en œuvre du programme d'appui au renforcement de la redevabilité sociale et de la veille citoyenne en faveur des secteurs sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso, financé par l'UNICEF. Ces deux journées de travaux ont été marquées par des présentations en plénière et des travaux de groupe. Cet atelier a également connu la participation des partenaires de mise en œuvre tels que CERA-FP et CIFOEB.

A la fin de l'atelier, un comité restreint a été mis en place pour la rédaction du document final qui devra être transmis au niveau de l'Assemblée nationale pour le plaidoyer.

## Lutte contre les exploitations et abus sexuels, le CERADESI dit son mot

**Les Nations Unies et plusieurs acteurs humanitaires et de développement se sont engagés à lutter contre toutes les formes d'exploitations et d'abus sexuels (EAS). Perçues comme une violation des droits de l'homme et un abus de pouvoir sur une population vulnérable, le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré a également décidé d'apporter sa touche à ce combat contre les EAS.**



Les élus locaux prenant des notes sur la politique de PEAS

La circulaire du Secrétaire général des Nations Unies intitulée "dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels" est entrée en vigueur le 15 octobre 2003 aux Nations Unies. Ces dispositions visent à mettre fin aux actes d'exploitations et d'abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies et de leurs programmes. Elles ont été élaborées suite à des cas d'exploitation et d'abus sexuels concernant des travailleurs humanitaires c'est pourquoi les Nations Unies et l'UNICEF appliquent la politique de tolérance zéro vis-à-vis des auteurs d'EAS.

En effet, l'exploitation et les abus sexuels peuvent entraîner des conséquences néfastes graves, parfois permanentes en particulier chez les enfants. Aussi, l'exploitation et les abus sexuels portent atteinte à l'intégrité et à la réputation des Nations Unies et des autres acteurs humanitaires et de développement et, par ricochet, peut menacer la sécurité du personnel et des opéra-

tions. C'est pourquoi l'UNICEF est pleinement déterminé à renforcer la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) en jouant un rôle de premier plan pour relever les défis. En tant que champion des principaux responsables du Comité permanent inter organisations (IASC) sur l'EAS et le harcèlement sexuel pour 2018/19, le Directeur général de l'UNICEF a pris l'engagement de renforcer leurs politiques et pratiques de PEAS à travers des conseils et un soutien technique aux partenaires ayant conclu des accords contractuels. Ce, pour inviter les partenaires à se conformer pleinement aux aspects liés à l'EAS de l'accord de coopération de partenariat de l'UNICEF.

Le CERADESI, dans sa volonté de promouvoir le développement social et économique s'engage déjà à lutter contre les exploitations et les abus sexuels, à travers ses interventions au quotidien. Mieux, en tant que partenaire de l'UNICEF, le Centre s'est engagé davantage en ayant un

regard particulier sur cet aspect. Grâce à l'appui technique de l'UNICEF, CERADESI a initié la mise en place de sa propre politique de protection contre les exploitations et les abus sexuels.

Le Centre brandit l'interdiction de l'exploitation et des abus sexuels qui constituent un manquement fondamental aux droits intrinsèques de la personne. En effet, ces manquements une fois commis nuisent à ceux que nous sommes chargés de protéger, compromettent la réputation d'une organisation et violent des règles juridiques internationales universellement reconnues. Aussi, les relations entre les travailleurs humanitaires et les bénéficiaires sont par définition inégalitaires en termes de pouvoir et de niveau d'autorité. Pour ce faire, le personnel et les différents acteurs doivent se comporter de façon responsable, être vigilant et éviter rigoureusement toute action pouvant impliquer un acte sexuel exigé, en

contrepartie d'une protection, une assistance matérielle ou un service. Pour joindre l'utile à l'agréable, le CERADESI a, dans le cadre de la mise en œuvre du " Programme d'appui au renforcement de la veille citoyenne et de la redevabilité sociale en faveur de l'accès aux services sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso", renforcé les capacités de 300 élus locaux et agents techniques des mairies sur la PEAS et les mécanismes de dénonciation des cas de EAS. Cette session leur a permis de

renforcer leurs connaissances sur la protection contre les EAS puis à prendre l'engagement, à leur tour, à être des acteurs de lutte contre cette pratique car aucune tolérance n'est permise en la matière comme la souligné Henrietta H. Fore, Directrice Exécutive de l'UNICEF : « nous avons une tolérance zéro pour l'exploitation et les abus sexuels et nous sommes déterminés à apprendre et à nous améliorer continuellement. Nous voulons que justice soit rendue aux enfants victimes et nous sommes détermi-

nés à travailler avec tous les partenaires pour y parvenir ».

Bien que les femmes et les enfants soient particulièrement exposés à l'exploitation et aux abus sexuels, toutes les populations bénéficiaires, y compris les jeunes hommes le sont tout de même. Les politiques sur l'exploitation et les abus sexuels visent donc à s'assurer que des mécanismes sont en place dès le début afin de prévenir et de sanctionner ces actes à tout moment.

## INSTITUTIONNALISATION DES CCVC



Après avoir créé les Comités communaux de veille citoyenne (CCVC), dans le cadre la mise en œuvre du " Programme d'appui au renforcement de la veille citoyenne et de la redevabilité sociale en faveur de l'accès aux services sociaux de base dans 20 communes du Burkina Faso", le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI) a entrepris une démarche de plaidoyer auprès des autorités communales pour l'institutionnalisation de ces CCVC. Pendant plus de deux semaines l'équipe opérationnelle du CERADESI est partie à la rencontre des autorités communales des différentes communes d'intervention du projet avec pour objectif d'emmener les conseils communaux à acter pour la reconnaissance officielle des CCVC au niveau local.

Ainsi dans chacune des communes, au cours des échanges des parties prenantes que sont le conseil municipal, les membres des CCVC et l'équipe du projet, une charte d'engagement des CCVC et un document de leur reconnaissance ont été élaborés et adoptés par l'ensemble des parties. Cette démarche a eu pour but d'inviter et de permettre aux CCVC de mieux jouer leurs rôles de veille citoyenne et d'acteurs du développement socio-économique.

Désormais les CCVC interviendront de façon légale et légitime en menant des actions en faveur du développement économique et social dans les communes.

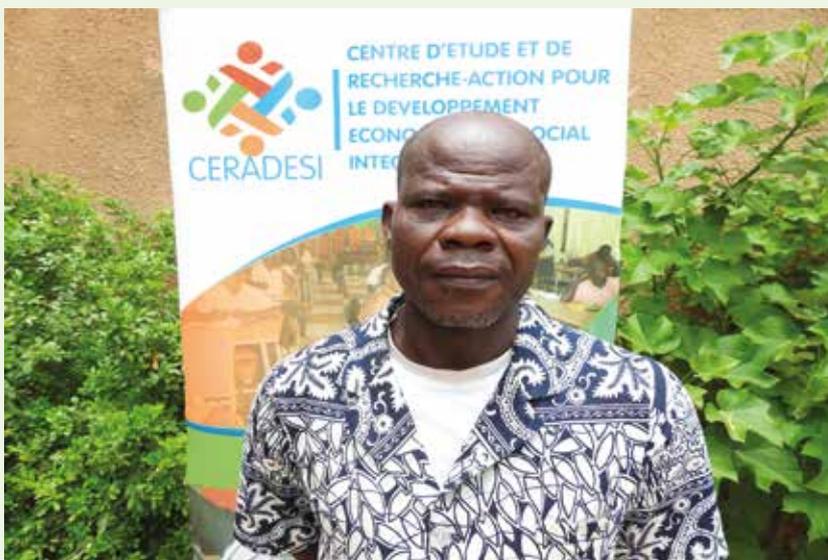
En rappel, ce projet est mis en œuvre avec l'appui technique et financier de l'UNICEF.

Merci aux différentes autorités pour leurs accompagnements multiformes.

## TEMOIGNAGES

## PROPOS DE DIFFERENTS ACTEURS AU SORTIR DE LA FORMATION SUR LE GENRE

“ Je m'appelle **GOUBA A. Marc** Je suis représentant de l'association des jeunes pour le développement de Zabré, dans le CCVC de la commune. Avant cette formation sur l'approche genre et développement, moi je faisais la confusion entre le genre qui ramène à l'organisation sociale et le sexe qui a un lien avec les attributs naturels, biologiques. Avec cette présentation, j'ai compris que pour parvenir à un développement, il faut responsabiliser les femmes parce que elles ont leurs besoins. Et si on ne les responsabilise pas, on ne prend pas en compte leurs avis et contributions, le développement se fera en sens unique. Ce qui n'est pas évident. Il faut donc impliquer les femmes, les hommes et responsabiliser tout un chacun pour un bon développement.



Malheureusement ici dans la commune de Zabré, le constat que nous faisons est que les femmes sont toujours mises au second plan. Elles ne jouissent pas des mêmes privilèges que les hommes et ne sont pas toujours traitées de façon équitables. Je prends pour exemple l'accès à l'éducation. Il y a toujours des jeunes filles dans la commune à qui on ne donne pas les mêmes chances d'accès à l'école que les jeunes garçons.

Pour arriver à faire changer cette tendance, il faut aller davantage à la sensibilisation. Avec cette séance de renforcement de capacités dont nous avons bénéficié sur l'approche genre et développement, nous allons entendre que comité de veille citoyenne, organiser des actions de sensibilisation afin de faire comprendre à la population la nécessité d'impliquer et faire participer les femmes, les enfants et toutes les couches de la société afin de faciliter l'avènement d'un développement qui prend en compte les besoins de toute la société. ”



“ Je suis **Mme GOUBA née BANSE Chantale** AUE dans le CCVC de ZABRE. A travers cette formation sur le genre, je retiens que les hommes et les femmes sont égaux face à la loi. Les femmes peuvent faire ce que les hommes peuvent faire, pourvu qu'on les donne les mêmes opportunités et qu'on agisse de façon équitable envers eux. Ici à Zabré il y a des hommes qui ont bien compris cela mais ce n'est pas tous les hommes. Pour parvenir à un développement participatif soucieux du genre, il faut davantage sensibiliser. Il faut sensibiliser et former les conseillers et les chefs coutumiers sur la prise en compte du genre dans le processus du développement. ”

“ Je suis **DABRE François Xavier**, représentant du SYNATEB dans le CCVC de Niaogho. Au sortie de cette présentation sur l'approche genre et développement, nous avons retenus que les hommes et les femmes sont complémentaires,



qu'ils peuvent tous participer au développement. Mieux, que la femme et l'homme sont égaux face à la loi. Nous avons compris que c'est l'organisation sociale qui place la femme au second plan en lui privant des mêmes possibilités que les hommes. Ici à Niaogho, la femme est considérée comme un être inférieur à l'homme. Même à l'école primaire, les enfants disent que la femme est toujours inférieure à l'homme. Ce qui fait que les garçons n'acceptent pas toujours s'asseoir avec une fille et vice-versa. Aussi, quand on demande à un petit garçon de faire la vaisselle, il refuse catégoriquement en disant que ce n'est pas son rôle. Nous disons merci à CERADESI de nous avoir apporté ces notions. Cela va désormais nous aider à travailler pour une meilleure justice sociale. Nous allons entreprendre des sensibilisations à l'endroit des populations. ”

“ Je m'appelle **GABE ZENABO**, association des femmes de Niaogho, membre du CCVC. Nous retenons que la question genre nous renvoie



aux rapports hommes et femmes dans la société. Dans notre commune ici à Niaogho, nous avons constaté que l'organisation sociale défavorise les femmes par rapport aux hommes. Et cela ne donne pas l'occasion à la femme de pouvoir s'exprimer et compétir au même titre que les hommes. Avec les membres des CCVC, nous allons désormais inclure la prise en compte du genre dans le processus de développement comme priorité dans nos différentes actions de communication. ”

## PROPOS DES PARTICIPANTS AU SORTIR DE LA FORMATION DES ELUS LOCAUX



“ Moi c'est **KAMBOU KOPARA**, 1er adjoint au Maire de Iolonioro. J'ai été convié à cet atelier qui a traité du rôle de l' élu local dans le processus budgétaire et les techniques de reddition des comptes. En terme de contenu, je pense que cette formation est très riche. Ce qui va nous permettre d'améliorer notre façon de voir les choses et de pouvoir mieux jouer notre partition en tant qu' élu local. Il faut aussi noter que nous avons eu affaire à des communicateurs de taille. Nous sommes désormais plus éclairés sur le rôle de l' élu local, notamment celui qu'il doit jouer tout au long du processus de l' élaboration du budget, sur le suivi contrôle de l' exécution du budget et sur l' action du maire. Nous pourrons

ainsi traduire ces compétences théoriques en compétences pratiques et faire de la reddition des comptes une réalité plus accrue. ”



“ Je me nomme **ZONGO Fabrice**, je suis le secrétaire général de la mairie de Bondigui. Par rapport à la formation que nous avons reçu aujourd’hui sur le rôle de l’ élu local des techniques de reddition de compte, je peux dire que personnellement je suis totalement satisfait des connaissances que j’ai acquises aujourd’hui. C’est vrai je ne suis pas élu local, mais je suis administratif, je suis là pour aider les élus à la gouvernance locale, de la commune. Donc si ces élus locaux connaissent leur rôle, si je connais mon rôle, je crois que ça va nous aider énormément dans la gouvernance locale. Donc je suis totalement satisfait de cette formation. Je pense que ça va nous aider à l’avenir dans nos manières de conduire le développement au niveau local. ”



“ Je m’appelle **Moussa Zan OUATTARA** je suis conseiller municipal du village de Toussiana. J’ai eu la chance et le privilège d’assister à la formation et j’en suis très content parce que tout ce qui est lié à la bonne gouvernance, qui va dans le sens de la cohésion sociale, socle de tout développement, je pense qu’il ne faut pas s’amuser. Les thèmes abordés et l’ensemble des outils qui ont été mis à notre disposition nous permettrons de suivre la préparation et l’exécution du budget communal et cela est très important. ”

## LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION INFANTO-MATERNELLE



Le Centre d’étude et de recherche-action pour le développement économique et social intègre accentue sa stratégie de lutte contre la malnutrition infant-maternelle. En effet, après avoir formé les membres des comités communaux de veille citoyenne sur les mécanismes de lutte contre la malnutrition et après avoir réalisé, en collaboration avec les infirmiers chef de poste et les points focaux, des émissions radios dans chacune des communes d’intervention sur la thématique de la malnutrition, le Centre a mis le cap sur des théâtres radiophoniques. Fort de son expérience dans le domaine du théâtre et de la sensibilisation, CERADESI a fait appel à la “Troupe théâtrale le Progrès” pour la réalisation d’un théâtre radiophonique. La scène a été montée et traduite dans différentes langues locales concernées puis diffusées plusieurs fois à grande échelle. Cette action intervenue dans le cadre du Projet PARRC financé par l’UNICEF a pour objectif de contribuer à la lutte contre la malnutrition infant-maternelle au Burkina Faso.

## LES COMITES COMMUNAUX DE VEILLE CITOYENNE : QUELLE UTILITE DANS LES COMMUNAUTES ?

Le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré (CERADESI) dans sa volonté manifeste d'apporter sa pierre à l'édifice du développement, a initié avec l'accompagnement technique et financier de l'UNICEF, la mise en œuvre du projet PARRC (Programme d'appui au renforcement de la redevabilité sociale et de la veille citoyenne en faveur des secteurs sociaux de base). Ce programme, implémenté dans vingt communes du Burkina Faso a permis de mettre en place dans chacune des communes d'intervention, des comités communaux de veille citoyenne (CCVC). Après plus d'une année d'existence, qu'en est-il de ces comités ?



*"promouvoir la bonne gouvernance économique et financière à travers une meilleure gestion des ressources publiques par le développement et la valorisation de la recherche, des études ainsi que la mise en œuvre de pratiques novatrices sur la gestion budgétaire, la protection sociale et les droits humains",* telle est la mission que le CERADESI se donne au quotidien. La gouvernance locale nécessite la participation de différents acteurs (citoyens, gouvernants locaux, gouvernants centraux, partenaires techniques et financiers, ...). En effet, la participation est l'un des principes fondamentaux de la bonne gouvernance, notamment au niveau local. Dans cette gouvernance, la participation citoyenne intervient comme la possibilité donnée aux citoyens, individuellement ou en groupes, de prendre part et d'influer sur le choix des priorités, l'élaboration des politiques, l'affectation des ressources et l'accès aux biens et

services publics. C'est pour renforcer cette participation que le Centre d'étude et de recherche-action pour le développement économique et social intégré a mis en place des Comités communaux de veille citoyenne dans vingt communes du Burkina Faso. Ces vingt communes que sont Pissila dans le Centre-Nord ; Bissiga, Niaogho, zabré dans le Centre-Est ; Pella, Sourgou, Zawara, Godyr dans le Centre-Ouest ; Guiaro, Ziou dans le Centre-Sud ; Boudry, Mogtédo, Absouya, Ourgou-manega dans le Plateau-Central ; Toussiana, Djigouéra dans les Hauts-Bassins ; Bondigui, Iolonoro dans le Sud-Ouest et Toma, Gossina dans la Boucle du Mouhoun, représentent les zones d'intervention du Projet PARRC.

Ces différents comités, composés de quinze membres chacun, ont bénéficiés de plusieurs séances de renforcement de capacité. Il s'agit entre autre de formation sur le processus budgétaire et le cadre l'égalité d'implication des OSC dans la gestion des affaires

publiques ; de la formation sur l'analyse budgétaire, sur le mécanisme de lutte contre la malnutrition, sur le plaidoyer et la tenue des débats d'orientation budgétaire, et sur l'approche genre et développement, ... L'ensemble de ses formations ont eu pour but de renforcer les capacités des participants afin de faire d'eux de véritables acteurs de veille citoyenne et du développement local.

Après une année d'existence, on peut déjà se réjouir des multiples contributions des différents CCVC dans le développement socio-économique de leur commune. Ainsi, visites des autorités, sensibilisation des populations sur le civisme fiscal, sensibilisation et travaux pratiques sur l'hygiène et l'assainissement des lieux, plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur de la nutrition, suivi des réalisations des infrastructures, ... sont entre autres actions entrepris par différents comités, dans le cadre de leur mission. C'est l'exemple de ses quelques actions prise en images. **A suivre.... P14**



*Journée de salubrité organisée par le CCVC de Gossiana au profit de la mairie*



*Réparation d'un pont d'accès au centre ville de la commune de GUIARO*



*Visite des travaux de construction du CEG de KONEGA dans la commune de Godyr.*



**Sensibilisation de la population sur l'hygiène du milieu et le recouvrement des taxes dans la commune de Zabré**



**Sensibilisation des femmes sur la préparation de la bouillie enrichie et les mécanisme de lutte contre la malnutrition dans la commune de Bissiga**



**Visite des membres du CCVC de la commune de Pella chez le chef de terre**

## ZONES D'INTERVENTION DU PROJET PARRC

Région	Province	Commune
Boucle du Mouhoun	Nayala	Gossina
		Toma
Centre-Est	Boulgou	Bissiga
		Niaogoh
		Zabré
Centre-Nord	Sanmatenga	Pissila
Centre-Ouest	Boulkièmdé	Pella
		Sourgou
	Sanguié	Godyr
		Zawara
Centre-Sud	Nahouri	Guiaro
		Ziou
Hauts-Bassins	Houet	Toussiana
	Kéné Dougou	Djigouéra
Plateau central	Ganzourgou	Boudry
		Mogtédou
	Oubritenga	Absouya
		Ourgou-Manéga
Sud-Ouest	Bougouriba	Bondigui
		Iolonioro



**05 BP 6153 Ouagadougou 05**  
**Tél. : (+226) 25 36 97 97 (+226) 63 49 69 69**  
**Site web: [www.ceradesi.org](http://www.ceradesi.org) Email: [info@ceradesi.org](mailto:info@ceradesi.org)**